



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER TEMPLE-ENFANTS ROUGES

Réunion du 24 septembre 2025

Présent·es : Melchior BESLON-DEROUET, Jean-Luc CHABERT, Arlette CIEUTAT, Odile DE BOUVIER, Gentiana GASHI, Stéphane JEAN, Dorothée LAGARD, Dominique LUCBERT, Marylin PHELIPOT, Philippe REILLER, Catherine TARRISSE, Alexandre VALEANU, Fabrice VILLAIN, Marie-Catherine ZAZZALI.

Excusé.e.s : Oana ALEXANDRU, Stéphan GRÖGLER, Sharon HOBBY, Catherine TARRISSE, Catherine TOFFALETTI

Auditeurs libres : Laurent BLOT, Guy CHAMERAT, Jean-Pierre CORNUET, Janine DURANTON, Laura GEDIN (directrice de l'école des Vertus), Nathalie GRAND, Thomas LEBRUN, Catherine LOBSTEIN, Luciana MOTTOLA COLBAN, Isabelle SCHULMANN, Antoine SIGWALT, Aurélien VERON.

Mairie de Paris Centre : Jimmy BERTHÉ, élu référent du Conseil de quartier, Alexandre BAUX-DE CASTRO, Coordinateur de la participation citoyenne.

En introduction de la réunion, l'équipe d'animation se présente. Elle se compose de deux coprésidents et de trois membres du bureau (nom des personnes sur la présentation en annexe). L'équipe d'animation est chargée d'organiser la vie du Conseil, notamment en se chargeant de faire le lien entre celui-ci et la Mairie, en organisant le calendrier des réunions et en les animant, et en préparant les ordres du jour. Les missions du Conseil de quartier est de réaliser des projets au bénéfice du quartier, d'assurer une veille de proximité sur le quartier, consulter les habitants, acteurs et usager du territoire et être un lien entre eux et la Mairie, accueillir les nouveaux habitants et commerçants, initier et mettre en œuvre des projets, être un lieu de réflexion, d'interpellation et de force de proposition auprès de la Mairie, susciter le dialogue au sein du quartier. Afin d'être le plus ouverte possible, l'équipe d'animation s'appuie sur une « équipe d'animation élargie » où sont les bienvenus tous les volontaires. La coprésidente explique que le Conseil de quartier Temple-Enfants-Rouges fonctionne avec des groupes de travail thématiques en fonction des projets, lesquels présentent leurs travaux lors de réunions plénières réunissant l'ensemble des membres du Conseil.

La coprésidente indique, par ailleurs, aux nouveaux membres qui souhaitent rejoindre la conversation WhatsApp du Conseil de quartier de se manifester auprès de l'équipe d'animation pour qu'ils y soient ajoutés.

La coprésidente donne ensuite la parole à Jimmy BERTHÉ afin qu'il réponde aux questions posées lors de la précédente réunion.

Réponses aux questions de la réunion précédente

Le Conseil de quartier demande la mise en place d'une signalisation plus visible que celle déjà existante, rappelant que seules les ballons en mousse sont autorisés rue Eugène Spuller. Il signale les problématiques liées aux conflits d'usage rue Eugène Spuller devant

la Mairie, notamment en raison du passage de nombreux vélos à des allures trop rapides et aux jeux de ballon, générant des difficultés pour les piétons.

Lors de la précédente réunion, il a été demandé à la Mairie : « Le quartier manque cruellement d'espace pour les jeux de ballons. Par conséquent, cela génère des conflits d'usage sur la partie piétonne de la rue Eugène Spuller où les enfants et adolescents jouent au football. Certains jours des jeunes jouent également devant le Carreau du Temple ou la circulation automobile est possible. Le passage de nombreux vélos sur cet espace piéton entre le square et la Mairie génèrent de l'inquiétude pour les personnes âgées ou à mobilité réduite qui ne s'y sentent plus en sécurité. Quelle solution peut être proposée pour limiter les jeux de ballons devant la Mairie de Paris Centre ? Existe-t-il des cours d'école ouverte le weekend et qui soient adaptées aux jeux de ballons ? »

La Mairie avait alors répondu :

« La rue Eugène Spuller est une aire piétonne, et donc un espace partagé. Il est naturel, avec la fermeture par barrière et l'absence de différence de niveau entre le trottoir et la chaussé, que le lieu ait un fort caractère piéton et soit utilisé pour des jeux de ballons. Très récemment nous avons aménagé une piste cyclable rue du Temple, soit dans la parallèle immédiate de la rue Spuller, et nous espérons qu'elle sera progressivement identifiée comme un itinéraire plus intéressant et sécurisé pour les cyclistes, permettant de canaliser une partie des flux qui passent aujourd'hui devant la Mairie pour continuer leur chemin jusqu'à République. Les usagers qui desservent le quartier du carreau du Temple lui-même continueront en revanche à passer ici.

Dans les rues piétonnes, le code de la route indique que les véhicules de tout type (y compris vélo) peuvent accéder pour la desserte locale, en roulant au pas. C'est bien l'enjeu de vitesse qui est le sujet, et parfois (trop souvent) pas respecté par des usagers notamment à vélo. L'interdiction totale serait juridiquement bancale et incohérente sur le fond puisque certains véhicules motorisés y sont autorisés, par exemple les véhicules de police, de propreté, les artisans qui interviennent à la Mairie, etc. Il n'y a donc pas de raison que seuls les vélos aient une interdiction stricte d'accès. Par ailleurs, il n'y a aucune raison que les usagers qui ne respectent pas la règle de ralentir, ni l'interdiction de rouler sur trottoir comme vous en témoignez, alors qu'elle existe déjà, respectent demain une telle interdiction supplémentaire.

Puisque c'est devant la Mairie, c'est un site par nature plus fréquenté que la moyenne par la police municipale. Nous allons leur rappeler de redoubler d'attention sur ce type d'infraction, pour lesquelles elle n'hésite pas à verbaliser d'ailleurs – avec raison et notre soutien – lorsqu'un constat est fait en flagrant délit. La sanction ne fait pas tout mais elle est nécessaire dans le panel d'outils, et peut avoir une vertu pédagogique en plus des actions de sensibilisations plus « amicales » que nous conduisons aussi, dans les écoles, sur les pistes cyclables en partenariat avec une association d'usagers à vélo (MDB) et par des campagnes publicitaires régulières dans tout Paris.

A Paris Centre, 3 cours d'écoles sont ouvertes au public tous les samedis de 10h à 19h en été et de 10h à 17h en hiver :

- École Étienne Marcel, 20 Rue Étienne Marcel (2e arrondissement)
- École Daniel Cordier - Quatre fils, 10 bis Rue des Quatre-Fils (3e arrondissement)
- École Neuve Saint Pierre, avec une cour d'une superficie de 835 m² et un grand préau couvert, 15 Rue Neuve Saint-Pierre (4e arrondissement)

Les jeux de ballons y sont autorisés mais uniquement avec des balles en mousse afin de ne pas prendre le risque de blesser d'autres usagers de la cour ou de ne pas détériorer les équipements de la cour.

Deux d'entre elles sont des cours végétalisées dites « oasis » et tous les habitants y sont les bienvenus pour jouer pique-niquer ou profiter des animations gratuites proposées par

la mairie Paris Centre en lien avec des associations (programmation mise à jour sur notre article dédié : [Des cours d'école ouvertes gratuitement au - Mairie de Paris Centre](#)). »

En complément de la réponse précédente :

Avec l'ouverture de la piste cyclable rue de Réaumur, la continuité avec la piste cyclable rue du Temple est dorénavant assurée de manière très claire. Cela devrait donc conduire à déporter encore un peu plus les flux cyclistes vers la rue du Temple en lieu et place de la rue Eugène Spuller. Pour autant, avec une station Vélib très utilisée à l'angle des rues Perrée et Eugène Spuller, il y aura toujours des cyclistes qui passeront par le parvis de la Mairie, en venant de la rue des Archives ou de la rue de Bretagne. Nous sommes attentifs à la question de la vitesse et répondons à ce sujet de manière double : par de la prévention et des verbalisations à l'échelle de tout Paris Centre.

Côté jeux de ballon : Une signalétique est déjà par ailleurs présente devant la Mairie, indiquant que les ballons doivent être en mousse. Le Maire de Paris Centre est prêt à ce que la Mairie achète des ballons en mousse pour les mettre à disposition des enfants jouant sur le parvis. Il propose même au CQ, sur la base du volontariat, de pouvoir de pouvoir « encadrer » ou « animer » la distribution des ballons.

Groupes de travail

Le Conseil de quartier dispose de plusieurs groupes de travail correspondant aux sujets sur lesquels les membres ont souhaité travailler (noms des personnes sur la présentation en annexe) :

- Propreté :
 - o Travail de recensement des points noirs du quartier
 - o Souhait de remonter les dysfonctionnements et de faire des propositions.
 - o Exemple de problématiques : les poubelles devant la crèche rue Dupetit-Thouars
 - o Idée de bien comprendre les tenants et les aboutissants qui ont mené à cette situation afin de proposer une solution durable et appropriée.
 - o Volonté que le Conseil de quartier soit prêt pour la prochaine refonte du plan de propreté de l'arrondissement, voire de déclencher une révision de celui-ci.
- Espace public
 - o Travail sur la problématique des terrasses et de l'encombrement de l'espace public.
 - o Était auparavant intégré au groupe propreté/encombrement de l'espace public mais volonté de traiter les sujets séparément.
 - o Problématique qui mêle différentes parties prenantes : Mairie, préfecture, commerces, copropriétés...
- Thématique Bruit :
 - o Le Conseil de quartier travail à lister les causes de bruit du quartier : manifestations, livraisons, circulation, terrasses...
 - o Volonté de réaliser un constat très précis en menant une enquête très large, bien au-delà des membres du Conseil.
 - o Ambition d'une remontée factuelle assez importante.
- Rallye culturel du 11 octobre
 - o Rallye avec des énigmes à trouver dans le quartier.
 - o Thématique des métiers anciens et actuels du quartier
 - o Lots à gagner
 - o Trophées pour les trois premières équipes.
- Camion douche
 - o Ce groupe de travail réunit des membres de tous les Conseils de quartier de Paris Centre

- Idée de mettre en place un camion douche qui circulerait dans Paris Centre à la rencontre des plus grands exclus, avec une journée réservée aux femmes.
- Ce projet a été voté en Conseil de secteur et sera ensuite voté en Conseil de Paris pour permettre une subvention permettant de compléter la somme votée par les Conseils de quartier pour l'achat et l'adaptation du camion.
- Espace jeux pour les enfants/adolescents
 - Problématique du passage de cyclistes et de jeux de ballon sur la partie piétonne de la rue Eugène Spuller.
 - Problématique de sécurité pour les piétons, notamment pour les personnes âgées.
 - Recherche de solutions à proposer à la Mairie.

Il est proposé aux personnes qui souhaitent rejoindre un de ces groupes de se faire connaître.

Invitation de Madame GEDIN, directrice de l'école des Vertus

Madame GEDIN explique que les écoles ne sont pas des administrations, elles sont dirigées par une inspectrice qui dépend du rectorat (Education Nationale) et ne disposent pas de budgets qui leur sont propres. Pour fonctionner, elles disposent de moyens humains et matériels. Elles disposent également de coopératives d'école qui vient de dons et d'actions organisées par l'école comme les photos de classe. Le travail de directeur d'école est un travail à temps plein, Si depuis 1982, les directeurs d'école sont déchargés de classe à Paris, ce n'est pas le cas partout alors que le directeur porte une responsabilité importante sur les plans civil et pénal.

L'école des Vertus est une école élémentaire qui accueille huit classes, 175 élèves dont 10 en situation de handicap et dont 4 sont autistes, ainsi que des élèves allophones. Le nombre d'élèves est en augmentation, il y en avait 120 en 2022. L'école manque d'AESH pour accompagner les élèves en difficultés ou en situation de handicap.

Les 28 écoles de Paris Centre se mobilisent très fortement contre les fermetures de classes. Il y en a eu 13 à la rentrée 2024-2025. L'école de la rue des Vertus accueille environ 26 élèves par classe. La plupart des élèves viennent de l'école maternelle Chapon.

L'école a une problématique de non-respect de la rue aux Enfants, engendrant beaucoup de passage de véhicules. Elle est également partie prenante dans les thématiques qui sont, par ailleurs, très présentes dans les préoccupations des conseils de quartier : propreté, vélo, espace pour les enfants... Madame GEDIN est d'accord pour participer à la réflexion du Conseil de Quartier sur les espaces pour jeux d'enfants

En 2026-2027 l'école fermera pour une rénovation complète avec la réutilisation d'un maximum de matériaux. Cette rénovation comprendra la « cour-oasis » et se fera avec plusieurs budgets: Budget Participatif, DASCO, Mairie de Paris Centre et Éducation Nationale.

Points divers

La prochaine réunion du Conseil de quartier se tiendra finalement le mercredi 19 novembre en raison du conflit d'agenda avec CinéCaro qui se tient le mardi 18 novembre au Carreau du Temple.

Questions à la Mairie Paris-Centre :

- Le Conseil de quartier souhaiterait savoir quelles sont les conclusions de l'expérimentation de la caisse à jeux sur le parvis de la Mairie de Paris Centre.

Liens utiles :

- Retrouver les précédents comptes rendus sur le site de la Mairie : <https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/temple-enfants-rouges-17543>.

- Agenda des Conseils de quartiers: <https://openagenda.com/conseils-de-quartier-paris-centre>